

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme ISABELLE BEAULIEU, présidente
 M. JEAN CAOUCETTE, commissaire
 M. HABIB EL-HAGE, commissaire

STRATÉGIE CENTRE-VILLE

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 25 septembre 2016, 16 h
Place des Arts, Salle Urbain
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2016

MOT DE LA PRÉSIDENTE..... 1

PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Marcel Lanoue 19

M. Craig Sauvé 22

M. Marc Gaulin 24

Mme Anne Latendresse 30

M. Jean-Pierre Latour 34

Mme Louise Constantin 36

M. Kim Davis 41

Mme Marie-Josée Vaillancourt 43

Mme Claire Adamson 45

M. Guy Couillard 47

M. Olivier Lapierre 52

Mme Stéphanie Bélanger Helg 56

M. Claude Couture 58

M. Javier Caballero 60

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Bonjour! Alors nous allons débiter la séance d'information et donc je vais vous expliquer comment ça se déroule. Ensuite, il y aura la présentation de la Ville et la troisième partie, c'est le moment pour le public pour poser vos questions.

10 Alors, Mesdames et Messieurs, bonjour! Je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'information portant sur la Stratégie du centre-ville de la Ville de Montréal. Cette séance va se dérouler en français mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire en s'adressant à la Commission.

15 The meeting will be conducted in French but anyone who prefers to address the Commission in English may do so.

20 Je m'appelle Isabelle Beaulieu. La présidente de l'Office, madame Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. Je suis docteure en sciences politiques et commissaire à l'Office depuis 2015. La commission est également composée de monsieur Habib El-Hage, docteur en sociologie et commissaire à l'Office depuis 2010 et de monsieur Jean Caouette, architecte, commissaire depuis 2010 également.

25 Les commissaires de l'Office sont nommés par le conseil municipal pour des mandats renouvelables d'une durée de trois ans. Ils s'engagent à respecter le Code de déontologie des commissaires. Vous pouvez prendre connaissance de ce code à la table d'accueil et sur le site internet de l'Office. La commission est neutre, sans aucun intérêt dans le projet à l'étude et tenue de respecter son rôle premier : vous écouter.

30 La commission est appuyée dans ses travaux par messieurs Akos Verboczy et Loïc Bouffard-Dumas qui agissent à titre de secrétaires analystes. En appui à notre rencontre d'aujourd'hui, permettez-moi de remercier madame Brunelle-Amélie Bourque et madame Anick

35 Pouliot qui coordonnent toute la logistique. Merci aussi à Guy Grenier à l'animation. À la table d'accueil, vous avez rencontré Christelle Lollier-Théberge et Félix Hébert. Ils sont là pour vous donner toute l'information disponible. Monsieur Gilles Vézina, attaché de recherche et de documentation à l'Office est la personne que vous devez contacter, si vous avez besoin de plus d'information. Les coordonnées de l'Office sont indiquées dans le dépliant disponible à la table d'accueil.

40 Cette assemblée est enregistrée et sténographiée. C'est Matt Simms qui s'occupe de la sonorisation et madame Louise Philibert qui s'occupe de la sténographie. Veuillez noter que tout ce qui est dit est enregistré et retranscrit. Les transcriptions feront partie du dossier de documentation qui est disponible à la fois sur le site et au bureau de l'Office. La séance est également webdiffusée en direct sur Periscope et sur la page Facebook de l'Office.

45 Un mot sur le mandat. Le 8 juin dernier, le comité exécutif du conseil municipal a mandaté l'Office pour accompagner le bureau de projet du centre-ville de l'arrondissement Ville-Marie et mener une consultation publique sur la Stratégie du centre-ville. La documentation pertinente a été mise à la disposition du public. Elle peut être consultée au bureau de l'Office et sur son site internet.

50 Une consultation publique menée par l'Office comprend toujours quelques étapes dont la première qui permet aux gens de s'informer. C'est l'objectif aujourd'hui. Cette première étape vise à permettre aux citoyens et à la commission d'obtenir toute l'information possible sur le projet. Ce n'est pas le moment aujourd'hui pour exprimer son opinion mais pour s'informer. La commission entendra toutes les personnes désireuses de poser des questions sur le projet. 55 Quatre autres rendez-vous auront lieu, comme vous l'a indiqué madame Ollivier, sur les transports, sur la vie de quartier, sur l'économie et toute cette information est dans le dépliant.

60 La dernière étape de consultation sera consacrée à l'audition des mémoires et des points de vue. Il y a trois formules pour le faire. Vous pouvez déposer un mémoire avec une présentation orale; vous pouvez déposer un mémoire sans présentation; ou vous pouvez vous présenter pour exprimer votre point de vue sans déposer de mémoire.

65 La date limite pour s'inscrire aux auditions et/ou déposer un mémoire est le 27 octobre. L'audition des opinions se fera dans les locaux de l'OCPM situés sur la rue Metcalfe à partir du 3 novembre en soirée. Des dates seront ajoutées si le nombre d'inscriptions le justifie. Tous les détails sont disponibles sur le site ou dans le dépliant.

70 Les rencontres thématiques et l'audition des opinions sont les moments privilégiés pour nous faire part de vos préoccupations et propositions à l'égard du projet de la Ville. Également, afin de faciliter la participation du plus grand nombre, l'Office mettra sous peu en ligne un formulaire pour permettre aux gens de faire leurs commentaires et leurs propositions via l'internet.

75 Toute l'information reçue sera analysée et la commission fera rapport au maire et au président du comité exécutif de la Ville. Les rapports de l'Office ont une valeur consultative. Les décisions relatives à la Stratégie du centre-ville appartiennent aux élus de la Ville de Montréal.

80 Pour nous présenter le projet et répondre aux questions, nous avons avec nous aujourd'hui, monsieur Richard Bergeron, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la Stratégie du centre-ville. Et également de l'arrondissement de Ville-Marie, nous avons madame Sophie Mayes, conseillère en aménagement et chef d'équipe au bureau de projet du centre-ville et monsieur Bruno Collin, conseiller en aménagement, chef d'équipe, bureau de l'urbanisme. Ils vous présenteront les autres experts de la Ville qui sont dans la salle qui, au besoin, pourront répondre à des questions techniques.

85
90 Un mot en terminant sur le déroulement de la séance. Les représentants de la Ville vont faire leur présentation dans quelques minutes. Le tout devrait durer à peu près vingt minutes. Par la suite, on va faire une courte pause pendant laquelle les gens qui désirent poser des questions pourront s'inscrire à la table de registre qui sera située à ma gauche, derrière la colonne, la table pour s'enregistrer, pour poser des questions. Pendant la pause, vous pourrez vous inscrire.

Au retour de la pause, je vous inviterai selon l'ordre du registre à prendre place ici à une petite table à l'avant pour poser vos questions. Vous avez droit à deux questions par intervention.

95 Je vous demande de limiter au minimum les préambules afin de permettre au plus grand nombre de personnes de s'informer sur le projet. Il est toujours possible de vous réinscrire pour poser d'autres questions.

100 La commission est ici pour vous accompagner dans cette démarche d'information. Les questions doivent toujours être adressées à moi, à la présidence. Toutes les réponses fournies par la Ville le seront à la commission. Il n'y a aucun échange direct entre les représentants de la Ville et la salle pour éviter les débats. Il est important que tous et chacun puissent s'exprimer et être entendus dans le respect.

105 La commission sera en mode écoute mais elle peut intervenir à l'occasion pour obtenir de l'information supplémentaire ou certaines clarifications. Si une réponse ne peut être donnée au cours de la séance d'aujourd'hui, elle devra être fournie par écrit dans les meilleurs délais. Toutes les réponses sont publiques, elles feront partie du dossier de documentation accessible à tous.

110 En terminant, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation de tout le monde et de permettre à tous de bien se renseigner sur le projet. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein et courtois. J'aimerais vous rappeler en terminant de vérifier si vos sonneries et vos vibrations sont bien éteintes. C'est toujours plus agréable.

115 Sans plus tarder, je passe maintenant la parole aux représentants de la Ville pour nous présenter le projet de la Stratégie du centre-ville.

Mme SOPHIE MAYES :

120 Merci, Madame la présidente. Je vais inviter monsieur Bergeron à faire un mot d'introduction.

M. RICHARD BERGERON :

125 Bonjour tout le monde! Je commence par saluer la présidente de l'Office, Madame Ollivier. Je salue les commissaires, Madame Beaulieu qui va présider cette commission, Monsieur El-Hage, Monsieur Caouette, bonjour! Bonjour tout le monde!

130 Alors la Stratégie centre-ville, enfin! Je dis « enfin » parce que nous, ça fait quand même une année et demie qu'on travaille là-dessus puis on avait très hâte d'arriver à cette étape de dévoilement à la population de ce qui a été fait le printemps dernier mais surtout de prise en compte des intérêts, des réactions, des attentes de la population vis-à-vis ce qu'on a modestement proposé à ce stade-ci.

135 Pourquoi une Stratégie centre-ville ? Parce qu'on a un centre-ville extraordinaire puis on ne le sait pas assez. Pourquoi vous pensez qu'il y a tant d'Américains qui viennent à Montréal à chaque été essentiellement, l'hiver, ça les rebute un peu, mais ils sont très nombreux durant l'été et ils ouvrent les yeux tout grand quand ils voient combien ce centre-ville est habité, combien il y a de monde dans les rues, quand ils voient le Vieux-Montréal, quand ils voient le Vieux Port, 140 quand ils voient ces édifices, ces galeries marchandes au centre-ville, puis ils se disent : « Mais il y a plein de monde partout » puis leur principale surprise, c'est le soir quand il y a un feu d'artifice ou quand il y a un spectacle au Quartier des spectacles et qu'ils voient 100 000 personnes dans les rues à 10 h 30, 11 h du soir sans pratiquement de présence policière, à tout le moins presque pas visible, mais ils sont épatés, ils se disent : « Mais cette ville-là est géniale. »

145 Alors moi, ça a toujours été ma conviction que Montréal était géniale et son centre-ville en particulier. Mais je peux vous dire que c'est une opinion que beaucoup de gens en Amérique du Nord ont de Montréal, ceux qui découvrent Montréal et que nous on ne savait peut-être pas assez.

150 Notre centre-ville, on n'en a pas pris assez soin durant disons une vingtaine d'années. Par bonheur, on l'a redécouvert grâce à quelques grands projets phares comme le Quartier international, comme le Quartier des spectacles qui nous ont rouvert les yeux sur le travail qu'on

155 avait à faire pour améliorer la situation au centre-ville. Ces toutes dernières années, le secteur privé, la population en général, a redécouvert le centre-ville, notamment comme espace de vie.

160 Alors il faut savoir que durant vingt ans, il y avait eu une population complètement stagnante au centre-ville. Alors maintenant, on a avec tous les projets que vous voyez au centre-ville, il y a grosso modo une quinzaine de milliers d'habitants supplémentaires au centre-ville. Même dans l'investissement dans l'espace à bureaux, il n'y en a pas eu beaucoup au cours des vingt années précédentes, sinon sous initiative publique. Alors le secteur privé a redécouvert les vertus du centre-ville, ce qui explique les quelques tours que vous avez vu surgir de plus. Alors il y a déjà un élan.

165 Le sous-titre de la Stratégie centre-ville est de soutenir l'élan. Il y a un élan, un élan qui est providentiel et qui interpelle la Ville de Montréal parce que ce qui se fait est très bien. Est-ce que c'est complet ? Est-ce que c'est pour tout le monde ? Est-ce qu'il manque des choses ? Alors à chacune de ces questions-là, vous comprenez que mon sentiment, c'est que ce n'est pas complet. C'est que malheureusement, ce n'est pas encore pour tout le monde. Est-ce qu'il y a tout ce qu'il faut pour avoir un vrai centre-ville dynamique, habité par une population heureuse d'y être et y trouvant tous les services ? Notamment les familles. Où sont les écoles au centre-ville ? Bonne chance pour les trouver.

175 Alors à partir de maintenant, pour soutenir cet élan, il faut absolument que la Ville de Montréal prenne ses responsabilités et on a la ferme intention, l'administration à laquelle j'appartiens, l'administration de monsieur Coderre, de prendre nos responsabilités et c'est pour ça que nous avons engagé cette démarche de la Stratégie centre-ville sur horizon 2031 pour un premier temps.

180 Vous savez, c'est très ambitieux dire 50 000 habitants de plus au centre-ville de Montréal, ça veut dire tant de commerces de plus, ça veut dire forcément des écoles, je venais tout juste de l'évoquer, et ainsi de suite. Et ça veut dire des espaces publics de qualité. Alors vous avez beaucoup de projets ici qui montrent que déjà on est engagé à transformer notre

185 centre-ville pour qu'il soit plus accueillant, plus dynamique, plus agréable à vivre et qu'il vive au rythme du transport collectif et de la marche et des transports actifs, la marche et le vélo.

190 C'est la tendance mondiale constatée dans toutes les villes les plus dynamiques, celles qui attirent le plus l'attention, qui sont le plus visitées, qui nous attirent des effets wow! Alors vous comprendrez qu'il y a un travail énorme à faire. On a simplement esquissé les enjeux dans le document de *Stratégie centre-ville*. À partir de maintenant, nous allons vous écouter et surtout ce que nous cherchons à entendre, ce n'est pas seulement de dire : « Ça prend ça. » Mais comment on le fait, comment on s'y prend ? Comment est-ce qu'ayant eu une idée, comment est-ce qu'on peut faire en sorte qu'elle prenne forme ? Et ce n'est pas de vous transférer la responsabilité, c'est que vous nous éclairiez sur la manière dont vous voyez les choses, dont les choses devraient se passer. C'est le processus de transformation à partir de maintenant qui nous intéresse le plus.

200 On sait à peu près, on a déterminé à peu près où est-ce qu'on voulait aller, puis on pense que ça va être partagé. Mais le comment est très important. Alors ayant dit cela, je pense que j'ai pris mon temps, vous m'avez donné trois minutes, j'ai dû en prendre trois minutes et vingt secondes environs, alors vous ne m'entendrez plus à partir de maintenant jusqu'à ce qu'en tant que membre de l'administration montréalaise, j'aie à répondre au rapport de l'OCPM. Alors c'est ma seule prise de parole dans tout cet exercice qui s'enclenche aujourd'hui sous l'égide de l'OCPM.

205 Par bonheur, vous êtes entre bonnes mains, d'une part, avec l'OCPM, d'autre part, avec les professionnels de la Ville. Alors je salue particulièrement madame Sophie Mayes ici à ma droite qui a été la directrice de ce projet-là, qui a travaillé mais vraiment très fort avec son équipe dont Bruno Collin. Il y a quelqu'un d'autre dont le nom doit absolument être mentionné avant que je me taise, c'est Louis-François Monet qui était membre de l'équipe, qui est passé ici mais qui est dans la salle. Alors c'est ce trio de choc qui a travaillé très fort sous la direction de madame Mayes, alors je tiens à les féliciter pour le travail accompli, les remercier pour leur dévouement.

215 Et comme je vous le disais, à partir de maintenant, vous ne m'entendrez plus. Nous réagirons comme administration au rapport de l'OCPM le moment venu. Merci beaucoup.

Mme SOPHIE MAYES :

220 Merci beaucoup, Monsieur Bergeron. Donc si vous êtes convoqués aujourd'hui, cet après-midi, c'est pour une présentation qui porte sur le document de consultation de la Stratégie centre-ville, qui regroupe à la fois la vision d'avenir dont la Ville souhaite se doter et les grandes orientations que la Ville propose pour concrétiser cette vision.

225 Je vais vous parler d'abord des grands objectifs de la Stratégie centre-ville. Donc le principal objectif de la Stratégie centre-ville, c'est d'optimiser le potentiel de développement de ce territoire en créant une vision d'avenir pour les quinze prochaines années. Donc c'est un horizon 2030-2031. Cette vision d'avenir va se concrétiser dans un plan d'action qui viendra dans une deuxième étape par des initiatives ciblées qui guideront les interventions publiques et privées.

230 Ainsi, la Stratégie vise avant tout à créer un centre-ville attrayant, animé et dynamique où il fait bon vivre, travailler, étudier et se divertir et à optimiser le rôle moteur de ce territoire. La Stratégie s'appuie sur une approche intégrée aux nombreuses problématiques présentes au centre-ville. L'objectif de la Stratégie est d'agir grâce à des efforts de décloisonnement dans l'ensemble des champs de compétence de la Ville.

235 Au-delà de ces champs de compétence, les recommandations de la Stratégie dépassent les simples enjeux de juridiction municipale pour se prononcer aussi sur des thèmes qui ont un impact majeur sur le dynamisme du centre-ville, tel que l'accessibilité au centre via les gros réseaux de transport.

240 Depuis plusieurs années, on observe un regain d'intérêt pour le centre. Les Montréalais réinvestissent le centre-ville. Par le biais de la Stratégie centre-ville, on souhaite saisir cette opportunité – l'élan dont parlait monsieur Bergeron – qu'offre le territoire. On souhaite bonifier le

245 rôle prédominant du centre-ville dans l'économie métropolitaine de la région et sa capacité de générer de la richesse pour l'ensemble de la collectivité.

On souhaite aussi augmenter l'accessibilité au plus grand pôle d'activités de la région. Beaucoup de gens étudient, travaillent au centre-ville, on veut leur faciliter l'accès à ce territoire. Et on veut compléter l'offre d'un mode de vie durable dans des quartiers complets, attrayants et
250 inclusifs dont l'empreinte écologique est réduite par la proximité des services et l'accès aux déplacements actifs et collectifs.

Le territoire du centre-ville. Donc le territoire du centre-ville retenu pour la Stratégie s'appuie à la fois sur des caractéristiques géographiques et historiques, ainsi que sur le potentiel
255 d'expansion réelle des milieux de vie existants. Donc le territoire d'étude englobe le centre des affaires ainsi que les quartiers limitrophes. Ces zones adjacentes au centre des affaires offrent des occasions de développement et d'intensification de leurs activités. Ce sont des territoires d'opportunité qui sont adjacents au centre des affaires et où on peut imaginer des dynamiques de type centre-ville se prolonger.

260 L'énoncé de vision. La vision pour le futur du centre-ville repose sur cinq grands principes, donc c'est les grandes valeurs sur lesquelles on souhaite que la vision d'avenir repose. Dans un premier temps, l'accessibilité. On souhaite un territoire avec un réseau intégré performant de transport en commun et un environnement urbain favorable aux déplacements conviviaux et sécuritaires et on parle bien évidemment de tous les types de déplacements, que
265 ce soit en transport actif ou en transport en déplacement véhiculaire.

Aussi, la mixité. Donc la cohabitation des usages et des populations est très importante pour ce territoire mais aussi au niveau des types de logement qui seraient disponibles pour tous
270 les segments de la population, les types d'emploi, la variété du cadre bâti. Le centre-ville doit être inclusif et permettre à tous d'y vivre et d'y habiter.

La densité est aussi une condition très importante du centre-ville. C'est une condition préalable de la proximité et de l'interaction, essentielle à l'innovation et à la construction d'une vie

275 de quartier. Ensemble, la mixité et la densité font l'intensité qui est une caractéristique
fondamentale du centre-ville.

On souhaite aussi s'appuyer sur la qualité, l'attention portée à l'environnement urbain
pour assurer sa pérennité et sa convivialité au quotidien, la qualité des aménagements, de
280 l'architecture, l'entretien et la propreté des réseaux publics.

Et dernièrement, le rayonnement. On souhaite une place de choix dans le réseau
international des métropoles attractives pour les grandes organisations, les entreprises
innovantes et les talents. Donc on souhaite une place de premier lieu pour les institutions de
285 recherche et d'étude et les institutions de création et de diffusion artistiques.

Notre centre-ville, celui de demain, propose un mode de vie à l'empreinte écologique
réduite et une croissance urbaine responsable. On souhaite aussi s'appuyer sur un centre
reconnu pour l'efficacité des déplacements, on parle du centre-ville en 2030 bien évidemment,
290 notre vision pour l'avenir, et où il y aura une meilleure qualité au niveau de la qualité de vie dans
les quartiers centraux et on souhaite renouveler notre centre-ville par le biais de projets urbains
innovants.

Donc dans ce contexte, je vais vous en parler plus tard dans la présentation, mais on
295 souhaite miser en partie sur les berges, le secteur des berges. On a plusieurs secteurs riverains
dans le centre-ville de Montréal et on souhaite ouvrir les quartiers Saint-Jacques, Sainte-Marie,
ainsi que les quartiers qui se trouvent plus à l'ouest vers le fleuve, vers notre littoral.

En termes d'objectifs de croissance, on se vise un objectif de 50 000 nouveaux résidents
300 au centre-ville dont des familles avec enfants, des personnes âgées ou encore des jeunes
adultes. Donc on se veut vraiment un territoire inclusif. On se fixe aussi des objectifs en termes
de croissance emplois, donc bureaux et de commerces. Donc c'est 800 000 mètres carrés
dédiés aux emplois qu'on souhaiterait retrouver sur le territoire du centre-ville et 200 000
nouveaux mètres carrés dédiés aux commerces.

305

Où est-ce qu'on va placer toute cette croissance ? Donc le territoire du centre-ville recèle un potentiel de développement inexploité découlant de la présence de nombreux terrains vacants sous-utilisés ou en voie de réaffectation. Ce potentiel est réparti dans plusieurs types de sites à travers le territoire. Donc ce que vous voyez sur la carte en orangé, c'est vraiment les secteurs au centre qui sont des secteurs à consolider. Donc on retrouve dans ces secteurs-là des grappes de terrains sous-développés. On parle du Faubourg Saint-Laurent, du Quartier des gares, de Griffintown et de la Cité multimédia. Donc on a plusieurs petits sites qui se retrouvent dans ces secteurs-là et qui sont à redévelopper.

En marge, on a des plus grands secteurs à requalifier qui sont le long des berges, qu'on voit illustrés sur la carte en mauve. C'est des secteurs marqués à certains égards à certains endroits à la désindustrialisation ou le changement de vocation qui sont à proximité du centre des affaires et auxquels il faut réfléchir dans l'optique de l'optimisation de leur aménagement.

Et dernièrement, on a en bleu pâle les grands sites institutionnels en reconversion. Donc on a sur le territoire plusieurs sites appartenant au gouvernement et devenus excédentaires, qui seront appelés à être reconvertis. Donc on mise sur ce potentiel-là. C'est bien sûr, pour leur redéveloppement, on dépend bien entendu de la conjoncture économique mais aussi en grande partie de la vision globale métropolitaine du développement urbain. Des choix importants s'imposent pour permettre la mise en valeur de ces terrains-là.

J'ai un petit graphique qui montre la croissance, disons l'évolution démographique du territoire du centre-ville que je trouve fort intéressant. En fait, on voit qu'à la fin des années 60, au début des années 70, on avait plus de 100 000 habitants au centre-ville mais que le centre-ville a connu un déclin assez rapide jusqu'à la fin des années 1980 et que, tranquillement, la population a recommencé à croître. Et on a vu une croissance assez importante ces dernières années. Donc entre le recensement de 2006 et celui de 2011, on a vu une croissance de 6 %. Si on regarde la dernière décennie où les derniers recensements sont disponibles entre 2001 et 2011, c'est une croissance de 12 % qu'on a observée sur le territoire.

340 Nous, on fait le pari de miser sur cet élan-là pour continuer la croissance démographique du centre-ville. On aura probablement au courant de l'année prochaine les données du recensement de 2016 mais on pense que la croissance du territoire a déjà débuté. Des 50 000 habitants qu'on souhaite accueillir au centre-ville, il y en a une partie qui sont déjà arrivés depuis le recensement de 2011. On souhaite vraiment miser sur cet élan-là pour le propulser vers l'avenir.

345 Le portrait du territoire de la Stratégie centre-ville. Donc comme je vous l'ai dit, on s'appuie grandement sur l'élan qui est déjà en place au centre-ville. Donc si on regarde au niveau économique : le territoire du centre-ville regroupe près de 340 000 emplois d'après le recensement de 2011, ce qui correspond à 19 % des emplois de la région. C'est une croissance de 9 % qu'on observe entre 2001 et 2011.

350 Si on regarde les emplois en innovation et en création, on regroupe sur le territoire de la Stratégie centre-ville près de 44 % des emplois dans ces domaines. Donc c'est les domaines de l'information, l'industrie culturelle, la finance, les assurances, donc le tertiaire moteur et toute l'économie de l'innovation et de la créativité.

355 On a aussi au centre-ville une grande concentration des superficies de bureaux, près de 55 % des superficies de bureaux de notre région, ce qui est, en termes nord-américains, une forte concentration comparativement à d'autres villes. Et on a aussi une concentration des grandes organisations internationales. Donc on parle de l'OACI, l'Institut de statistique de l'UNESCO, le secrétaire de la Convention de la diversité biologique et l'Agence mondiale antidopage. On est connu pour la concentration de ces grandes organisations-là.

360 On a aussi sur notre territoire plusieurs des grands attraits touristiques de la région et le grand pôle culturel de la région.

365 Ici, vous avez une carte qui illustre en fait la concentration des emplois sur le territoire du centre-ville et ce qu'on constate, c'est que comparativement au second pôle de concentration qui est dans l'ouest de l'île avec 140 000 emplois, on a plus du double des emplois qu'on retrouve

dans ce pôle-là. La concentration est encore plus flagrante si on regarde les emplois en innovation et en créativité. On en a plus de 160 000 sur le territoire du centre-ville et on en a beaucoup moins dans les autres pôles d'emploi de la région métropolitaine.

370

On a un riche réseau artistique et culturel et un pôle de savoir unique et en plein essor. Le territoire du centre-ville regroupe des institutions qui desservent 150 000 étudiants. On a une concentration de lieux de diffusion et culturels unique. On est le premier pôle artistique et culturel du Québec puis on a quatre institutions d'enseignement supérieur : l'UQAM, l'ETS, McGill et Concordia sur notre territoire. Ainsi que deux grands hôpitaux universitaires.

375

Mais le centre-ville, ce n'est pas juste les emplois et les entreprises, c'est aussi un milieu de vie. Puis ça, on le constate de plus en plus avec la croissance démographique qu'on a connue ces dernières années et les mises en chantier que le territoire a connues ces dernières années.

380

On a près de 100 000 habitants d'après le recensement de 2011, sûrement plus aujourd'hui mais on n'a pas encore de données à jour. Cette population est jeune, l'âge médian sur le territoire du centre-ville est de 34 ans versus 39 pour l'agglomération. Près de 30 % de la population du territoire a moins de 25 ans. Donc on a vraiment une population jeune. Elle est hautement scolarisée. Donc plus de la moitié des personnes de 15 ans et plus détient un diplôme universitaire. On a une forte proportion d'immigrants dont 44 % d'immigrants et de résidents non permanents. On a une population bilingue, donc on a une population fortement diversifiée.

385

390

L'autre constat, c'est que pour la période de 2002 à 2014 qui est la période où les données de la SCHL sont disponibles, on a une forte proportion des mises en chantier de l'île de Montréal qui se retrouvent dans le territoire de la Stratégie centre-ville. Donc si on regarde seulement Ville-Marie qui est seulement une portion du territoire, on a une moyenne de 19 % des mises en chantier de toute l'île, mais cette proportion va en augmentant dans le temps. Donc si on regarde les dernières années, on est à près d'un tiers des mises en chantier de toute l'île de Montréal qui se trouvent sur le territoire de la Stratégie centre-ville.

395

400 D'après une étude qui a été réalisée par la Ville, les acheteurs du centre-ville et de Griffintown veulent rester au centre-ville aussi. On a 73 % des occupants qui souhaitent rester au centre-ville pendant au moins cinq ans. Donc on a une population qui est investie dans le territoire, ce qui est intéressant.

405 Ce n'est pas tout d'avoir une population qui est en croissance, il faut aussi avoir un milieu de vie à lui offrir. Donc les milieux de vie au centre-ville sont en consolidation. On a dans le territoire deux grands parcs métropolitains, le parc du Mont-Royal et le parc des Îles et le parc linéaire du canal Lachine. On a aussi un territoire favorable au déplacement piéton, un sentiment de sécurité assez positif sur le territoire, une grande concentration de bâtiments d'intérêt patrimonial qui créent une grande richesse, dix-neuf kilomètres de berges et on a aussi des opportunités sur le territoire qui s'offrent à nous dans la conjoncture actuelle.

410 On a une vague de déménagements d'institutions publiques qui créent des opportunités au niveau de la réaffectation de ces aménagements-là et on a aussi plusieurs grands projets qui sont en réalisation sur le territoire, qui offrent des opportunités au niveau du réaménagement de ces secteurs-là.

415 En termes de transport. Donc ce qu'on observe ces dernières années, c'est une hausse constante de l'achalandage des réseaux de transport. On a plus de 1.2 millions de déplacements générés par le centre-ville. Ça, c'est les gens qui se rendent au centre-ville et qui partent du centre-ville. Une forte proportion de ces déplacements-là se fait en transport collectif et en transport actif. On parle de 53 % pour les transports collectifs et 13 % les transports actifs. Et cette proportion-là monte aux heures de pointe. Donc pour les gens qui se déplacent le matin ou en fin de journée, 62 % de ces personnes-là utilise les transports collectifs et 8 % les transports actifs.

425 On a aussi une population qui vit au centre-ville qui utilise beaucoup les transports collectifs et actifs. 40 % des déplacements se font des quartiers centraux vers le centre-ville. On a sur le territoire du centre-ville quinze stations de métro, on a des pistes cyclables qui sont aussi

très utilisées avec deux pistes cyclables qui ont plus de 5 000 passages par jour et on a un grand parc de places de stationnement, près de 50 000 places de stationnement.

430

Les grands chantiers. Vous devinez que si on est ici aujourd'hui, c'est parce que malgré le fait qu'il y a beaucoup de choses qui vont bien, il y a aussi encore des enjeux, des enjeux, des problématiques auxquelles on souhaiterait proposer des solutions par le biais de la Stratégie centre-ville. La Stratégie à ce titre propose trois grands chantiers et quatre grandes orientations. Le document de consultation que vous voyez aujourd'hui sera suivi par l'adoption d'un Plan d'action en 2017. Donc les orientations donneront suite à des pistes et des moyens d'action plus concrets.

435

Au niveau des transports. Donc malgré le fait qu'on a un système radial de transport qui est très fort, qui est très structurant, on a aussi des enjeux de congestion importante. Je pense que tout le monde ici sait que ce n'est pas nécessairement facile de toujours se rendre au centre-ville. Ce qu'on voit sur la carte dans le coin, ce sont les artères qui sont congestionnées aux heures de pointe dans la grande région.

440

Puis ce qu'on voit sur la grande carte, c'est les différents axes de transport commun et de transport routier qui sont soit à saturation ou qui sont congestionnés. Donc on voit à la fois sur la carte les lignes de métro sur lesquelles il y a des enjeux de congestion aux heures de pointe et les grands axes d'entrée au centre-ville, les ponts et les axes autoroutiers qui sont vulnérables aux perturbations.

445

En ce qui a trait à cet enjeu, la Stratégie mise fortement sur l'arrivée du REM à Montréal, qui est le projet mis de l'avant par la Caisse de dépôt. À ce titre, la Ville appuie le projet de Réseau électrique métropolitain incluant plusieurs arrêts sur le territoire du centre-ville. Donc la connectivité avec les réseaux de transport en commun existants est très importante et permettant une connexion directe avec la ligne bleue : donc les stations projetées du Havre, Bridge, Wellington, McGill et Édouard-Montpetit. Donc on appuie ce projet dans l'optique où on sait qu'il aidera à désengorger le réseau existant.

450

455

460 Notre deuxième grand chantier, ce que vous voyez sur la carte, c'est les zones du littoral.
Donc on souhaite pour l'avenir un centre-ville ouvert sur le fleuve. Donc on souhaite, par le biais
de la Stratégie, développer des projets qui permettront de retisser les liens entre les quartiers
centraux et le littoral.

465 Donc dans un premier temps, on propose de réaliser des études techniques nécessaires
à la planification de l'aménagement des secteurs riverains et d'adopter des programmes
particuliers d'urbanisme pour chacun de ces secteurs. Donc ce qu'on souhaiterait, c'est avoir des
programmes particuliers d'urbanisme, un pour le secteur à l'est du Vieux Port et un à l'ouest du
Vieux Port. On souhaite aussi transférer la responsabilité du Vieux Port et les budgets afférents à
470 la Ville de Montréal et entreprendre des pourparlers avec les gouvernements pour convenir des
modalités d'une entente de collaboration en vue du redéveloppement de ce littoral.

475 Le troisième grand chantier, c'est vraiment se saisir de l'opportunité de la reconversion
des grands ensembles institutionnels pour créer un modèle de régénération urbaine. Donc on a
une opportunité unique qui s'offre à nous maintenant et la Ville souhaite appuyer la réalisation de
projets mixtes qui répondent à l'ensemble des besoins de la communauté sur les sites
institutionnels majeurs à reconvertir. Donc c'est une opportunité de préserver la valeur
patrimoniale de certains édifices, d'intégrer des projets résidentiels pour familles, d'intégrer un
volet de logements sociaux et communautaires, de compléter l'offre de services collectifs et
480 d'espaces verts sur ces sites et de contribuer à accroître l'offre d'espaces de travail abordables
au centre-ville.

485 Donc en fait c'est un peu ce qu'on décrit ici. À ce titre, la Ville appuie le réaménagement
de la Bibliothèque Saint-Sulpice, l'implantation d'un centre communautaire intégré Peter-McGill
et de nouveaux espaces verts sur l'Hôpital de Montréal pour enfants et la reconversion du site de
l'Hôpital Royal Vic par l'Université McGill autour d'une vocation majoritairement institutionnelle.

Les grandes orientations. Donc les grandes orientations s'organisent autour de quatre
grands axes : les milieux de vie, l'économie, la mobilité et l'intégration des infrastructures de
transport.

490 Dans un premier temps, les milieux de vie. Donc la Stratégie souhaite répondre aux
besoins des familles en termes de logement et de services au centre-ville, donc en
accompagnant le milieu pour amorcer des projets pour familles dans les secteurs est et ouest; en
appuyant l'implantation de nouvelles écoles publiques et de services collectifs, notamment dans
l'ouest dans le sud du centre-ville – monsieur Bergeron en a parlé – les écoles publiques, c'est
495 très important pour la pérennité des quartiers au centre-ville. On souhaite améliorer la
cohabitation au centre-ville. L'arrondissement Ville-Marie a connu un grand succès ces dernières
années avec l'implantation de pôles d'intervention intégrée dans certains espaces publics, dont
le square Viger. On souhaite appuyer ces démarches-là dont la création d'un nouveau pôle
d'intervention au square Viger.

500 Au niveau du domaine public, on souhaite appuyer la création d'espaces verts et la
réduction des îlots de chaleur. Par exemple, par le biais d'ententes de partenariat avec des
grandes institutions qui ont des espaces verts qui ne sont présentement pas accessibles au
public. On veut accroître et rendre plus convivial et sécuritaire l'espace réservé aux piétons et
505 aux cyclistes lors de réfection de rue et prioriser l'amélioration de la sécurité et de la convivialité
des grands axes.

Au niveau du cadre bâti, on souhaite améliorer le cadre bâti. C'est sûr que dans certains
secteurs du centre-ville, on a un cadre bâti vieillissant. On souhaite mettre en place des initiatives
510 qui vont encourager le maintien de ce cadre bâti, incluant les immeubles patrimoniaux.

Au niveau de l'offre commerciale, on souhaite mettre en place des initiatives qui
viendront compléter l'offre commerciale des quartiers centraux.

515 Au niveau économique, on a trois grandes orientations : soutenir le potentiel d'innovation
et de création du centre-ville; donc à la fois soutenir le développement de Montréal, métropole
culturelle; appuyer et défendre la mise en place de lieux émergents de création tels que le pôle
de création des faubourgs dans le district Sainte-Marie; implanter un réseau de haute capacité
de transport de données et soutenir les institutions d'enseignement supérieur.

520 On souhaite aussi développer le caractère distinctif de la rue Sainte-Catherine, qui est au cœur du territoire, en identifiant la rue Sainte-Catherine comme le cœur du réseau culturel patrimonial et récréotouristique du centre-ville et en attirant des commerces à grande visibilité et haut de gamme dans le cœur du centre des affaires.

525 Au niveau des grandes organisations internationales, je vous explique comme quoi Montréal se distingue à cet égard. Donc on souhaite promouvoir l'établissement d'organisations internationales sur le territoire.

530 Au niveau de la mobilité, on souhaite une mobilité durable et intelligente par l'électrification des moyens de transport en optimisant et en sécurisant les principaux corridors d'autobus, en développant le réseau cyclable et en créant de la connectivité avec les arrondissements limitrophes et en optimisant le stationnement sur le territoire.

535 Et dernièrement, le dernier grand axe, c'est vraiment l'axe qui vise à mieux intégrer les grandes infrastructures de transport au tissu urbain. Donc à ce titre, il y a trois sous-orientations : programmer le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie qui est déjà un projet en cours; compléter l'entrée de ville Bonaventure/Quartier des gares; et réaménager l'entrée de ville du pont Jacques-Cartier.

540 Donc juste à titre récapitulatif, on a trois grands chantiers : le réseau du REM, le centre-ville ouvert sur le fleuve et la reconversion des grands ensembles institutionnels. Puis quatre orientations : les milieux de vie, la vitalité économique, la mobilité durable et l'intégration des grandes infrastructures.

545 Au niveau des prochaines étapes, donc suite au rapport de l'OCPM, on viendra bonifier la vision et les grandes orientations et on complètera l'élaboration d'un Plan d'action qui deviendra public en 2017. Ça conclut ma présentation.

LA PRÉSIDENTE :

550

Merci beaucoup à tous les représentants de la Ville pour cette présentation. Nous allons faire une pause de dix minutes pour vous permettre d'aller vous inscrire au registre et pour poser vos questions et donc on va recommencer dans dix minutes avec les questions et on reste aussi longtemps que vous avez des questions. On est là pour vous.

555

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

560

REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

565

Le registre demeure ouvert, donc vous pouvez aller vous inscrire si vous avez une question et puis on va continuer avec les questions. Pour le moment, nous avons déjà plusieurs citoyens. Alors je vais rappeler que vous avez deux questions et je vous demande de passer à la question et de faire de courts préambules parce que nous avons beaucoup de questions. Comme ça, ça va permettre vraiment à tout le monde de pouvoir s'exprimer.

570

Alors je vais demander à monsieur Marcel Lanoue de venir. Il y a la table hôte qui est là derrière, il faut aller au micro absolument parce que vous devez parler au micro, c'est derrière.

M. MARCEL LANOUE :

575

Je voulais adresser ma question à monsieur Bergeron, il n'est pas là.

LA PRÉSIDENTE :

580 C'est à la commission que vous adressez vos questions et vous adressez votre question à nous, la commission.

M. MARCEL LANOUE :

585 Il a été question au cours de l'après-midi qu'il y ait 50 000 habitants de plus dans le centre-ville et puis beaucoup de tours à bureaux. Puis moi, je ne suis pas capable de digérer ça. Alors si vous voulez me dire où est-ce qu'ils vont mettre les 50 000 habitants, puis où est-ce qu'ils vont mettre les tours à bureaux parce qu'à Montréal, quand il y a une vieille maison, ils ne la démolissent pas. C'est, comment je dirais ça, du patrimoine.

590

Alors ce n'est pas comme avant. Dans le passé, quand j'étais jeune, s'ils voulaient bâtir quelque chose, il y avait une belle vieille maison, ils la démolissaient puis ça finissait là. Mais aujourd'hui, ce n'est pas pareil.

595 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc votre question, c'est où vont-ils mettre les logements.

M. MARCEL LANOUE :

600

Oui. Où est-ce qu'ils vont mettre ces gens-là, puis les tours à bureaux ?

LA PRÉSIDENTE :

605

D'accord. Merci. Merci pour votre question.

M. BRUNO COLLIN :

610 En fait, il y a une quantité assez fantastique de terrains non bâtis quand même au centre-ville, dans le territoire ici du centre-ville, ne serait-ce que dans le sud du centre des affaires. On a estimé à pas loin de 15-20 000 habitants qui pouvaient s'y ajouter en plus d'autres fonctions urbaines. Et il y a d'autres secteurs, ceux qui ont été montrés dans les berges, qui peuvent également en accueillir une grande quantité. Le site de Radio-Canada par exemple peut en recevoir énormément.

615

Le bilan qui a été fait pour arriver à ce chiffre-là est relativement modéré en plus. Il n'est pas... Ce qui peut être discuté, c'est le délai dans lequel ça va se faire mais c'est certain qu'il y a la place pour accueillir beaucoup encore de fonctions et de personnes. Et sans non plus avoir à détruire et à reconstruire. Je parle juste des terrains non bâtis. Alors il y a un énorme potentiel, ça échappe à beaucoup de monde mais quand on le regarde de près, il y a un potentiel qui dort, qui est considérable.

620

M. MARCEL LANOUE :

625 Parce que je demeure près de la station...

LA PRÉSIDENTE :

Pardon.

630

M. MARCEL LANOUE :

... de métro Guy-Concordia.

635

LA PRÉSIDENTE :

C'est votre deuxième question. Vous avez une autre question?

M. MARCEL LANOUE :

640 Ce n'est pas une question, c'est un commentaire.

LA PRÉSIDENTE :

645 Pas les commentaires. On va avoir beaucoup, beaucoup, beaucoup d'autres étapes. Est-ce que je peux vous inviter à venir participer à...

M. MARCEL LANOUE :

650 Non, non. Ça va prendre trois secondes. Et puis il n'y a pas d'école, il n'y a pas de piscine, puis j'en veux pas, et puis il n'y a pas de bibliothèque. Alors on a toujours été négligé. C'est tout.

LA PRÉSIDENTE :

655 Merci beaucoup. Je vais appeler monsieur Craig Sauvé pour l'autre question.

M. CRAIG SAUVÉ :

660 Bonjour! Merci beaucoup pour cette présentation aujourd'hui. Je suis Craig Sauvé, je suis conseiller municipal dans le secteur Saint-Henri-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles et Griffintown. Donc ma question porte vraiment sur le territoire que je représente même si j'ai mille questions pour vous aujourd'hui. Le secteur de l'est de la pointe, donc Bridge/Wellington, autrement dit Goose Village, on parle aujourd'hui d'une requalification. Je sais que le comité exécutif de Montréal, en septembre 2013, a vraiment ciblé une orientation emploi pour ce
665 secteur-là. Est-ce qu'avec cette Stratégie-là, vous proposez une requalification de zonage autrement ou est-ce qu'on maintient la même orientation qui a été mise par le comité exécutif en 2013 ?

LA PRÉSIDENTE :

670

Merci.

Mme SOPHIE MAYES :

675

Il n'y a pas d'orientation précise qui a été énoncée pour ce secteur-là ou pour les autres secteurs. Je pense que la vocation de chacun de ces secteurs-là qui ont un potentiel dont vous venez de parler va être étudiée en détail pour en arriver à une orientation qui est bénéfique pour l'ensemble de la collectivité ainsi que pour les quartiers concernés.

680

LA PRÉSIDENTE :

Si vous avez une deuxième question ?

M. CRAIG SAUVÉ :

685

Merci. Donc la deuxième question, ça porte sur le même secteur. On parle de la requalification sur les berges dans le technoparc. Pourquoi la phase 2 de la construction de la 10 n'est pas dedans cette Stratégie? Autrement dit, est-ce que la Ville a une vision pour comment réaménager tout ce secteur avec l'autoroute ? Et si oui, laquelle est-ce que c'est ?

690

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

695

Mme SOPHIE MAYES :

Le secteur du technoparc, vous parlez le parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles ? C'est bien ça ?

700 **M. CRAIG SAUVÉ :**

Surtout l'autoroute, je veux savoir pour l'autoroute.

705 **Mme SOPHIE MAYES :**

Ce secteur-là est à l'extérieur du secteur de la Stratégie centre-ville. Donc on peut prendre note de votre question mais je ne pourrai pas y répondre personnellement aujourd'hui.

710 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Monsieur Marc Gaulin, s'il vous plaît.

M. MARC GAULIN :

715 Bonjour, Madame la présidente! On a parlé tantôt avec juste titre de la nécessité d'avoir des écoles dans le centre-ville dont la population augmente rapidement. Je pense entre autres au quartier de Griffintown. Alors on en a parlé. Cependant, dans la présentation vidéo tantôt, je n'ai pas vu le mot « école ». On parlait vaguement de services. Donc ma question est : est-ce que la Ville a acquis ou a l'intention d'acquérir ou a une stratégie d'acquisition de terrains pour
720 bâtir des écoles dans sa Stratégie centre-ville ? C'est ma seule question.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

725

Mme SOPHIE MAYES :

L'enjeu des écoles est un enjeu très important pour la Ville. La problématique du manque d'écoles publiques au centre-ville est énoncée dans la Stratégie. C'est sûr qu'on souhaiterait voir
730 l'implantation d'écoles publiques sur le territoire de la Stratégie centre-ville. Les écoles publiques

ne sont pas de juridiction municipale, malheureusement. Nous, on a un rôle d'accompagnement dans ces dossiers-là et on souhaite aider les commissions scolaires à trouver des solutions au manque d'écoles au centre-ville, mais ce n'est pas nous qui sommes pilotes. Donc on a vraiment un rôle d'accompagnement mais ce n'est pas nous qui sommes décisionnels dans ces dossiers-là.

735

LA PRÉSIDENTE :

Juste pour clarification. La question de monsieur, c'était en rapport aux terrains, s'il y avait dans la Ville une réflexion sur les terrains à acquérir, juste au niveau des terrains. Le citoyen Gaulin nous posait la question des terrains.

740

M. BRUNO COLLIN :

On recherche plutôt actuellement à mettre ensemble des partenariats, en fait, pour travailler avec la commission scolaire et peut-être l'entreprise privée pour développer des concepts qui seraient plus centre-ville, comme on en trouve beaucoup à New York qui marchent bien ou dans d'autres grandes villes.

745

Parce qu'évidemment, on imagine mal une école traditionnelle avec son grand terrain, puis tout ça au cœur du centre-ville. Ce n'est pas nécessairement quelque chose qui peut être aussi facile à faire qu'ailleurs. Alors il faut développer des nouveaux concepts et c'est plus dans cet axe-là, je pense, que les efforts sont faits à date. Mais ce qui est clairement établi dans la Stratégie, c'est de mettre ça comme une priorité de développer ce segment-là.

750

755

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Merci. Alors maintenant, monsieur Gaétan Auger.

760 **M. GAÉTAN AUGER :**

Bonjour, Madame la présidente. Gaétan Auger, je suis membre des AmiEs du courant Sainte-Marie. Depuis les derniers investissements dans le Quartier international, il y a eu des centaines de millions de dollars qui ont été dépensés en fonds publics à l'ouest de la rue Saint-Hubert. Est-ce qu'il va être possible d'avoir le montant des investissements qui ont été faits et les répercussions économiques que ça a eu lieu pour les secteurs à l'ouest ? Ça serait intéressant pour la consultation centre-ville.

770 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, merci.

Mme SOPHIE MAYES :

775 La question porte sur le...

LA PRÉSIDENTE :

Le total des investissements publics faits à l'ouest de la rue Saint-Hubert.

780 **M. GAÉTAN AUGER :**

Des investissements publics, que ça soit au niveau du secteur de la Gare, au niveau du projet présentement montagne-fleuve, tous les projets d'investissement qui a eu lieu peut-être depuis les vingt dernières années.

Mme SOPHIE MAYES :

790 Donc on parlerait de projets qui seraient à l'ouest du boulevard Robert-Bourassa à peu près ?

M. GAÉTAN AUGER :

Non, je parle des projets à l'ouest de la rue Saint-Hubert.

795 **Mme SOPHIE MAYES :**

De la rue Saint-Hubert. Je n'ai pas ces données-là avec moi aujourd'hui, mais je me ferai plaisir de prendre la question en note et de vous revenir par écrit.

800 **LA PRÉSIDENTE :**

Je pense que Bruno a un complément de réponse.

M. BRUNO COLLIN :

805

Oui. J'aimerais tout de même préciser que le centre des affaires est à l'ouest de... Je veux dire, le centre des affaires est contenu plutôt entre Saint-Urbain et grosso modo Drummond à peu près. C'est vraiment... Ça fait qu'il faut quand même voir la chose aussi de ce point de vue là. C'est deux environnements un petit peu différents.

810

M. GAÉTAN AUGER :

Mais vous allez voir avec ma deuxième question pourquoi que je demande ces chiffres-là.

815

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Juste une question de clarification. Vous avez parlé des répercussions aussi. Pouvez-vous...

820

M. GAÉTAN AUGER :

Oui, économiques.

825 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

Économiques, ça va, d'accord.

M. GAÉTAN AUGER :

830

Bon, dans la consultation Stratégie centre-ville, on parle des abords du pont Jacques-Cartier, un secteur à reconnecter pour assurer un lien ville-fleuve de qualité. Alors ma question est : est-ce que la Ville est déterminée à investir dans des grands projets dans le secteur aux abords du pont dans les cinq prochaines années ? On parle de quinze ans, mais dans les cinq
835 prochaines années, est-ce qu'on a des projets précis ? Quels sont les projets, les priorités, la vision de la Ville par rapport à ça, au niveau de l'accès au fleuve, au niveau de la sécurité routière entre autres de la rue Notre-Dame – parce qu'on parle de l'accès au fleuve dans ce secteur-là mais tout le monde sait qu'il y a la rue Notre-Dame qui est un obstacle un peu pour avoir accès au fleuve – et aussi, par rapport à la Stratégie pour attirer des familles dans ce
840 secteur-là ?

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, merci. Alors sur les abords du pont Jacques-Cartier et l'accès au fleuve.

845

M. BRUNO COLLIN :

Bon, l'accès au fleuve, il y a... D'abord, pour le pont Jacques-Cartier comme tel, on est déjà en marche actuellement pour faire la planification de toute une réfection, en fait de finaliser
850 une fois pour toutes la tête de pont parce que le pont Jacques-Cartier est un ouvrage d'art extraordinaire qui est une marque de commerce de Montréal, mais son arrivée dans la ville est

855 clairement un projet inachevé. Et donc actuellement, il y a des mandats d'ailleurs qui sont donnés, des études qui sont entamées et c'est en cours cette année. Et le but justement, c'est de ne pas faire des études, c'est une fois pour toutes de prendre ce problème-là en main et de le régler. C'est une priorité mentionnée dans la Stratégie mais elle est déjà en marche. La démarche est déjà commencée.

860 Maintenant, pour ce qui est de la rue Notre-Dame, ça, c'est quelque chose qui va suivre. C'est d'abord le pont. De Lorimier, Papineau, tout cet axe-là jusqu'à Notre-Dame. L'étape suivante effectivement c'est Notre-Dame mais comme vous le savez, Notre-Dame, ça implique beaucoup le gouvernement provincial qui... Il y a déjà eu des discussions, il va falloir recommencer tout ça. Il y a également, je crois, il y a une réserve foncière sous ou aux abords du pont en vue d'un premier parc. Alors c'est ce qui est proposé dans la Stratégie de mettre comme priorité cette ouverture de la ville et de réparer un peu la trame urbaine dans ce secteur-là qui est gravement atteinte, en fait, par la présence de ces infrastructures routières majeures.

870 Alors c'est en marche et c'est vers là qu'on va. Maintenant, en termes de dire quand est-ce que ça sera réalisé, nous, le plus tôt possible c'est ce qu'on espère, mais tout semble... Les étoiles semblent bien alignées en ce moment pour justement que ça fonctionne. C'est un peu l'objectif aussi de la Stratégie, si elle est appuyée par la population, c'est certain que ça va aider beaucoup et le constat, c'est qu'effectivement cette problématique-là du pont et de la rue Notre-Dame, de l'axe, les abords des berges dans ce secteur-là, c'est un problème très grave pour le centre-ville, pour le quartier immédiat mais pour l'ensemble de l'image du centre-ville et du rayonnement du centre-ville. Alors je pense c'est tout ce qu'on peut dire pour l'instant.

875 **LA PRÉSIDENTE :**

880 D'accord, merci beaucoup. J'appellerais maintenant au micro madame Anne Latendresse.

Mme ANNE LATENDRESSE :

885 D'abord, merci beaucoup pour cette présentation. Je suis professeure à l'Université du Québec à Montréal. En fait, ma première question en est une de précision. On nous a présenté quatre grandes orientations. On nous dit qu'il y a cinq axes et trois chantiers.

890 Donc au fond, j'aimerais un peu qu'on m'explique sur le plan conceptuel. Les orientations, c'est assez clair, c'est milieu de vie, cœur économique, mobilité durable et infrastructure intégrée du tissu. Mais il y a les axes et les chantiers. Les chantiers, avec le REM, le fleuve et l'ensemble des institutions, j'en déduis qu'on est plus dans des interventions ciblées ou dans des projets ciblés, mais ce n'est pas clair pour moi sur le plan conceptuel. Donc les grandes orientations et les axes, comment vous les articulez ?

LA PRÉSIDENTE :

895 Merci.

Mme SOPHIE MAYES :

900 En fait, il y a trois grands chantiers et quatre grandes orientations. C'est un peu la structure du document. Les grands chantiers se distinguent par l'envergure de l'impact puis l'expression territoriale qu'ils ont. Les grandes orientations sont plus le long de grandes thématiques et on propose dans le document plusieurs pistes de sous-orientations. C'est un peu la structure du document. Est-ce que ça répond à votre question ?

905

Mme ANNE LATENDRESSE :

910 En fait, je ne vois pas vraiment tant que ça l'articulation entre les orientations et les axes. Et dans le document, on nous dit qu'il y a cinq axes puis on est avec quatre grandes orientations. Donc les orientations, j'entends au fond que vous me parlez de secteurs, si vous voulez, d'activité, parce qu'on parle d'un cœur économique, on parle de mobilité donc c'est transport, on

parle d'infrastructure et de milieu de vie. Mais l'articulation avec les axes ou même à la lecture du document parce que je suis allée le lire, j'avais un peu de difficulté à comprendre l'articulation entre les deux.

915

Mme SOPHIE MAYES :

En fait, si je regarde le document, les grandes orientations, on les appelle axe 1, 2, 3 et 4. Donc je pense que les deux sont synonymes. Normalement, il y a quatre axes ou quatre grandes orientations. Je suis désolée si à un endroit dans le document on parle de cinq mais c'est quatre.

920

Mme ANNE LATENDRESSE :

D'accord. Donc au fond, si je comprends bien, orientations et axes, pour vous, c'est la même chose ?

925

Mme SOPHIE MAYES :

Oui.

930

Mme ANNE LATENDRESSE :

En tout cas, ça aurait été chouette que ce soit le même vocabulaire dans le document parce que je pense que ça complique la compréhension pour les citoyens et citoyennes ou pour les étudiants, étudiantes.

935

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous avez une deuxième question?

940

Mme ANNE LATENDRESSE :

945 Oui. Ma deuxième question est plus d'une perspective déjà de lecture, mais peut-être
que je suis en avance et que j'anticipe. On présente cette Stratégie-là comme étant une stratégie
de développement du centre-ville de la métropole. Or, c'est un arrondissement de la Ville qui est,
si vous voulez, l'instance qui développe la Stratégie et pour moi, la métropole, bien il existe
quand même dans notre institution municipale quelque chose qui s'appelle la Communauté
métropolitaine de Montréal.

950

Alors je me demande comment se fait-il que ce soit un arrondissement qui présente une
Stratégie du centre-ville de la métropole et comment se fait-il que la Communauté métropolitaine
de Montréal ne soit pas du tout impliquée dans cette démarche ? Et j'en lis que quand on veut
consolider le centre-ville de Montréal, notamment sur le plan des emplois, des bureaux, etc., ça
955 tend à aller vers une espèce de phénomène de concurrence ou de compétitivité avec Laval
notamment. Donc en fait, j'anticipe un peu, j'en suis consciente.

LA PRÉSIDENTE :

960 Donc la question, c'est pourquoi c'est plutôt cet arrondissement qu'un autre qui a fait la
Stratégie ?

Mme ANNE LATENDRESSE :

965 Et pourquoi la CMM n'y est pas, si on parle d'une Stratégie du centre-ville ?

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, merci.

970

M. BRUNO COLLIN :

975 L'arrondissement, dans cette démarche, est évidemment lié avec les services centraux, d'une part. Mais d'autre part, l'arrondissement de Ville-Marie est en charge de 80 % du centre-ville depuis le début de la fusion municipale et évidemment est équipé pour pouvoir réfléchir sur le territoire qu'elle a à gérer. Et ceci étant dit, la notion de compétition, on a essayé d'éviter de mettre l'accent là-dessus parce que c'est facile de glisser et de voir les choses comme ça, mais le rayonnement et la force du centre-ville de la métropole de Montréal va toujours profiter à l'ensemble de la région et c'est un peu le parti pris qui est à la base de toute la démarche.

980 Qu'est-ce qui fait la force de ce centre-ville-là, c'est beaucoup la concentration, sa concentration d'activités, son lien radial avec toute la région autour et tout ça. C'est des avantages que pas beaucoup de centres-villes ont en Amérique du Nord. Donc il faut arrêter de voir les choses, de voir l'étalement urbain comme étant une solution à la congestion du centre parce que l'étalement urbain augmente la congestion du centre et nuit, comment dire, à l'épanouissement aussi du centre. Et qui y perd en bout de ligne ? On s'en fout du centre, c'est l'ensemble de la région qui y perd en bout de ligne et c'est un peu ça qui est...

990 Alors la démarche n'est pas faite en vase clos sans contact avec d'autres organismes. Elle est faite de façon très ouverte, sauf qu'évidemment, le point focus, c'est comment rehausser ce centre-là qui appartient à tous les Montréalais dans le sens de *le Grand Montréal* évidemment.

995 Puis pour ce qui est de l'arrondissement, évidemment d'associer l'arrondissement Ville-Marie à d'autres arrondissements, c'est également... Ça peut être un peu une erreur. C'est vrai qu'au niveau administratif, c'est le même genre de découpage mais ce n'est pas le même genre d'administration parce qu'ils n'ont pas le même genre de mission, en fait, que les autres arrondissements tout à fait parce que c'est... Et comme je disais, ce n'est pas un seul arrondissement, on touche à trois arrondissements en fait : Plateau Mont-Royal, Hochelaga et 1000 Pointe-Saint-Charles, Griffintown, donc le Sud-Ouest. Alors il faut que ce soit une démarche inclusive, déjà que administrativement, le centre-ville a été vaguement balkanisé dans les

changements administratifs de gouvernance, il faut sortir de ça et travailler plus d'une façon... Avec un certain recul. C'est comme ça que ça a fonctionné à date. Je ne sais pas si ça répond à la question.

1005

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie beaucoup. La prochaine question.

1010

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

C'est juste une clarification par rapport à un graphique qui a été présenté tantôt. Le graphique rouge et gris où vous parlez d'une population de 100 000 personnes dans les années, je pense, 80 et actuellement, 150. Et vous parlez du centre-ville. Est-ce qu'on parle du centre-ville, ou le centre-ville dans le sens de la Stratégie centre-ville?

1015

M. BRUNO COLLIN :

C'est le territoire de la Stratégie, en fait.

1020

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Jean-Pierre Latour, s'il vous plaît.

1025

M. JEAN-PIERRE LATOUR :

Je suis Jean-Pierre Latour, je suis résident de Ville-Marie. J'ai une seule question qui est double.

1030

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

M. JEAN-PIERRE LATOUR :

1035 Alors est-ce qu'on envisage ou désirerait envisager pour Montréal et sa banlieue un plan maître de transport de personnes qui serait à la fois terrestre et fluvial ?

LA PRÉSIDENTE :

1040 Merci. Donc s'il y a une réflexion générale à Montréal pour un plan de transport qui utiliserait le terrestre et le fluvial.

M. BRUNO COLLIN :

1045 Je peux commencer à répondre. En fait, la Ville travaille actuellement sur une mise à jour ou un nouveau Plan de transport. Je ne sais pas si on a des précisions sur les dates.

Mme SOPHIE MAYES :

1050 La mise à jour du Plan de transport va s'appeler le Plan de mobilité et deviendra public en 2018.

M. BRUNO COLLIN :

1055 2018. Mais ce plan-là évidemment va comprendre tous les modes de déplacement, le vélo, la marche, puis les traverses fluviales, oui.

LA PRÉSIDENTE :

1060 Merci. Est-ce que vous avez une deuxième question?

M. JEAN-PIERRE LATOUR :

C'est tout, je vous remercie.

1065

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Madame Louise Constantin, s'il vous plaît.

1070

Mme LOUISE CONSTANTIN :

Bonjour, Madame la présidente! On nous a fait faire l'exercice de déposer des petites billes bleues dans des... Et celles qui ressortaient beaucoup, c'était le logement accessible et le transport public. Alors moi j'ai deux questions sur ces deux thèmes-là.

1075

Vous parlez dans vos objectifs des quartiers inclusifs et complets en favorisant l'accès aux logements familiaux. Quels moyens envisagez-vous pour appliquer cet objectif-là ? Parce que ce qu'on constate à l'heure actuelle de plus en plus, c'est le phénomène d'embourgeoisement et quand on se met à développer des quartiers, ça amplifie ce phénomène-là. On parle d'amener 50 000 personnes mais ce qu'on constate actuellement, c'est que les habitants traditionnels des quartiers sont de plus en plus évacués par la gentrification.

1080

Avez-vous pensé, comme monsieur a dit précédemment, à des réserves foncières pour favoriser le logement social ou à d'autres moyens qui permettent de résister aux forces du marché et de favoriser les familles et les ménages traditionnels de ces quartiers-là ?

1085

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1090

Mme SOPHIE MAYES :

1095 Merci. Les moyens de mise en œuvre des objectifs qu'on se dote dans la Stratégie centre-ville vont être développés lors de la réalisation du Plan d'action en 2017. Il est sûr qu'on réfléchit en fait sur cette problématique de l'accessibilité au logement. Et comment s'assurer que les terrains dont Bruno nous parlait qui sont à développer incluent des logements pour l'ensemble des différentes populations qui souhaiteraient venir s'implanter au centre-ville.

1100 La réflexion va avoir lieu au courant des prochains mois jusqu'à l'annonce du Plan d'action qui devrait venir en 2017. Je n'ai pas de détail présentement sur les moyens. Présentement, on souhaite vraiment réfléchir avec la collectivité sur les orientations qu'on s'est données pour s'assurer qu'on est dans la bonne direction.

1105 C'est sûr qu'il y a des sites qui offrent un potentiel, qui sont déjà des sites publics et sur lesquels on souhaiterait voir différents types de logement être implantés, on parle des anciens hôpitaux, par exemple, mais en termes des moyens concrets qu'on va utiliser, pour l'instant, on n'est pas encore rendu là.

M. BRUNO COLLIN :

1110 Aussi, dans une première démarche de planification qui a été publiée, disons, juste avant la Stratégie mais ce qui est un peu lié à la même démarche que le Quartier des gares où là on fait une planification particulière plus détaillée d'une partie du territoire, dans le cadre de cette démarche-là justement on a identifié déjà – ça ne solutionne pas tout – mais trois emplacements pour du logement coopératif, par exemple. Donc c'est le genre de chose qu'on veut, je pense...
1115 L'intention, c'est ce genre de stratégie-là qui serait mise de l'avant.

1120 Mais clairement, encore une fois, c'est un des objectifs forts qui doit se rendre jusqu'à la fin dans la démarche présente. Parce que là, on fait une consultation publique sur les orientations. Il va y avoir un Plan d'action qui va suivre. Et entre les deux, il faut vraiment, comment dire, pousser certaines idées et les renforcer, je parle de la part de toutes les

personnes intéressées, c'est-à-dire la population, la collectivité. C'est un peu... C'est vraiment important dans ce cas-ci clairement qu'il y ait un fort support pour certaines des orientations comme celle-là.

1125

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Est-ce que vous avez une deuxième question?

1130

Mme LOUISE CONSTANTIN :

Oui. Concernant le transport, vous semblez miser exclusivement sur le REM. Après l'enthousiasme initial, les critiques sont venues rapidement puis on a seulement à regarder le tableau pour conclure que ce projet-là dans le fond va servir bien davantage les gens des banlieues et va contribuer bien davantage à renforcer l'étalement urbain que la population de Montréal. Si on regarde, il n'y a rien pour les gens de Lachine, Côte-Saint-Luc, Rosemont, Mercier, il n'y a rien qui est prévu pour faciliter, alléger. Bon, j'ai déjà entendu monsieur Bergeron dire que déjà c'est saturé le transport en commun au centre-ville. En tout cas...

1135

1140

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous avez une question à ce sujet ?

1145

Mme LOUISE CONSTANTIN :

Bien la question, c'est : avez-vous pensé à d'autres choses ?

1150

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, merci.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

1155 Et avez-vous pensé surtout à revoir le projet du REM ? Parce qu'à l'heure actuelle, ça ne répond pas du tout aux besoins des Montréalais.

LA PRÉSIDENTE :

1160 D'accord, merci.

M. BRUNO COLLIN :

1165 Le REM, on peut dire ce que vous avez dit à certains égards peut-être, mais le REM va tout de même permettre de retirer à peu près – s'il n'y avait pas le REM – bientôt 2 000 autobus qui viennent quotidiennement dans le sud du centre des affaires, donc le fameux Quartier des gares. Et c'est tellement une flotte importante d'autobus qu'en elle-même, c'est comme un train perpétuel aux heures de pointe. C'est un quartier qui ne pourra jamais vraiment se développer comme on voudrait qu'il se développe, si on n'avait pas un système pour le remplacer tel que le REM. Donc le REM va quand même contribuer beaucoup à certains égards à Montréal.

1170 Ceci dit, la Stratégie, dans le cadre de la Stratégie, on a fait des mises à jour d'études, on a fait des compilations, on a regardé la problématique des transports, puis le constat, il est clair : c'est la congestion de tous les réseaux en ce moment vers le centre-ville. Donc le problème, il est très sérieux, puis c'est un des principaux, je dirais, objectifs de la présente consultation, c'est d'aller chercher... Parce que les solutions, on les connaît toutes plus ou moins, il y en a beaucoup de solutions. En fait, ce n'est certainement pas en élargissant les rues pour pouvoir ajouter d'autres automobiles qu'on va solutionner le problème. « Élargir des rues, ajouter des autoroutes, c'est comme creuser dans la nappe phréatique » disait un ingénieur avec qui j'ai déjà travaillé. Ce n'est pas la solution malheureusement. Il faut donc trouver des modes de remplacement, c'est la seule façon.

1180

1185 Puis je dirais même qu'actuellement, on est au même point qu'on était en 1940 quand, à un moment donné, les tramways avec les autos, bloquaient tous les quartiers qui aujourd'hui sont nos quartiers anciens centraux, urbains centraux, et qu'il fallait une solution et qu'ils ont proposé le métro, le métro qu'on a construit – je pense que ça a été adopté en 1949 – puis c'est finalement avec Jean Drapeau, dix-huit ans plus tard, qu'ils l'ont fait. Mais c'était exactement le même plan qui avait été établi. Ce plan-là, il datait des années 40.

1190 On n'est pas vite à Montréal peut-être des fois mais je veux dire, là actuellement, on a un gros problème parce que dans les derniers vingt ans, on pouvait dire il y a une alternative à l'automobile, puis faciliter les choses, encourager les gens à prendre le transport en commun. Aujourd'hui, on ne peut plus dire ça aussi aisément parce que le réseau de transport en commun est lui-même surchargé, puis là... Ça fait que tout ça, c'est très connu et puis là, nous, on vient le formaliser, on l'a constaté, puis on le dit.

1195 Oui, on ne propose rien de nouveau mais on rappelle les projets qui sont sur la table en ce moment, la prolongation de la ligne bleue, le SRB, Pie IX, le REM. Mais oui, il y a peut-être besoin d'autre chose, c'est clair que ce n'est pas nécessairement suffisant, je pense qu'il faut en parler et c'est un peu de ça qu'on veut parler à travers la présente démarche. On veut entendre tous les intéressés sur cette question-là encore une fois.

1200 **Mme LOUISE CONSTANTIN :**

1205 Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Monsieur Kim Davis, s'il vous plaît.

1210 **M. KIM DAVIS :**

Bonjour! Merci pour la présentation. Bonjour, Madame la présidente! Ma question, c'est sur le futur de l'emploi et comment est-ce que la Stratégie va nous aider à répondre à ce futur ? On sait que l'emploi humain est en train de tranquillement s'éroder et la machine remplace de plus en plus l'être humain. Donc ma question, c'est est-ce qu'il y a quelque chose dans la
1215 Stratégie qui permet d'adresser – en bon français – ce point? Par exemple, en favorisant les espaces de co-travail, les Fab Lab, ces lieux communs où on peut exercer des nouvelles professions, etc., qui comprend également des activités d'agriculture urbaine, par exemple, ce genre de choses.

1220

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1225 **Mme SOPHIE MAYES :**

La Stratégie centre-ville vise vraiment sur les créneaux d'une certaine façon de spécialisations déjà existantes à Montréal, donc toute l'industrie de l'innovation, de la culture, les grandes organisations internationales pour renforcer ces créneaux-là au centre-ville. On mise
1230 aussi sur la réaffectation des grands ensembles institutionnels sous-utilisés pour, en partie, venir répondre à des besoins d'espaces abordables de travail, comme le type d'espace que vous mentionnez, les espaces de *co-working*, les Fab Lab, tout ça. Donc c'est deux pistes de solutions qu'on souhaite explorer par le biais de la Stratégie. Je ne sais pas si ça répond à votre question.

1235 On mise aussi beaucoup sur l'arrivée de projets comme le REM en partie pour faciliter l'accès au centre-ville pour les travailleurs parce que c'est un enjeu aussi. Si on veut que le centre-ville continue à croître comme secteur d'emploi, comme pôle d'emploi, il faut que les gens puissent s'y rendre. Donc les nouveaux projets de transport en commun sont très importants au niveau de l'accessibilité du territoire pour les travailleurs.

1240

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Est-ce que vous avez une deuxième question? Merci beaucoup. Monsieur Kim Davis, s'il vous plaît .

1245

M. KIM DAVIS :

Oui. La deuxième question est à propos de l'Accord de Paris et donc une décarbonisation annoncée de la société. En 2050, on est supposé avoir réduit à peu près à zéro notre empreinte carbone pour tous les systèmes énergétiques de la planète et en 2070, avoir réduit l'empreinte à zéro pour tous les systèmes de la planète, y compris le bâti, etc. Ça, c'est ce que l'Accord de Paris nous dit. Comment est-ce qu'on va le faire ? C'est ça la grosse question. Évidemment, la Ville est un moteur important de cette décarbonisation. Donc comment est-ce que ce plan ou cette Stratégie nous aide à atteindre ces objectifs en l'espace, quoi, de moins de deux générations ?

1250

1255

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1260

M. BRUNO COLLIN :

En fait, toute la Stratégie centre-ville qui est proposée ici est une... Si ça marche, si on réussit à assurer la pérennité de notre centre-ville puis d'assurer sa consolidation, donc la concentration des activités, on est évidemment en opposition ou je veux dire dans une vision, une direction je dirais, opposée à l'étalement urbain. On s'entend là-dessus. Donc c'est par définition la vie en ville, dans les quartiers urbains denses, c'est un mode de vie qui, par définition, je veux dire, est beaucoup plus écoresponsable en partant et beaucoup plus... Et c'est clairement aussi un des objectifs qu'on a à travers tout ça, c'est de favoriser le renforcement donc d'un environnement urbain qui est plus durable en fait d'un point de vue écologique.

1265

1270

1275 Maintenant, ce n'est pas un plan de transport où on peut vraiment mettre de l'avant toutes les idées d'électrification des transports, puis tout ça, mais clairement, juste le principe de miser sur la densité urbaine et sur la mixité urbaine et de mettre beaucoup d'efforts dans ce sens-là, c'est une bonne orientation à prendre.

1280 Maintenant, si on passe un tuyau pour envoyer le pétrole ailleurs, ce n'est pas nous qui allons le brûler, donc... Ça, c'est autre chose. Mais disons que pour ce qui est de la Stratégie en tout cas, elle va dans le bon sens de ce point de vue là, il n'y a pas d'erreur possible. C'est un des fondements derrière tout ça, en fait.

LA PRÉSIDENTE :

1285 D'accord. Je vous remercie beaucoup. J'ai encore plusieurs intervenants sur mes listes mais je voulais vous rappeler que vous pouvez toujours vous inscrire et le registre va être encore ouvert pour une bonne dizaine de minutes, si vous voulez poser une question. Puis après, le registre sera fermé, mais nous avons encore six ou sept intervenants. Maintenant, je demanderais à Marie-Josée Vaillancourt, s'il vous plaît, de venir adresser vos questions.

1290 **Mme MARIE-JOSÉE VAILLANCOURT :**

1295 Bonjour, Madame la présidente! Merci beaucoup pour l'organisation de cette préconsultation publique. En fait, Marie-Josée Vaillancourt, étudiante à l'Université de Montréal en urbanisme.

1300 Ma question est celle-ci : dans le fond, au regard des orientations stratégiques présentées, serait-il possible d'aborder la question de la culture dans un angle plus social et non seulement économique ? Puisque la Ville aborde le secteur dit créatif de l'innovation dans l'axe d'un moteur économique inclusif mais je crois que la notion de culture devrait être aussi abordée dans l'axe milieu de vie complet et inclusif.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1305

Mme SOPHIE MAYES :

Absolument. C'est une bonne suggestion. Je n'ai pas en tête par cœur les orientations de la partie milieu de vie mais c'est sûr qu'on y parle en partie de la richesse patrimoniale qui fait partie de la culture. Donc c'est sûr que c'est présent dans la partie qualité du milieu de vie. On parle aussi des équipements collectifs qui sont très importants. Ça inclut les maisons de la culture. Donc par exemple dans le secteur Peter-McGill, la Ville travaille présentement sur un projet combiné de bibliothèque et de maison de la culture. Donc ça fait partie de l'axe milieu de vie mais effectivement on pourrait examiner pour voir si ça peut être enrichi.

1310

1315

Mme MARIE-JOSÉE VAILLANCOURT :

Merci.

1320

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez une deuxième question?

1325

Mme MARIE-JOSÉE VAILLANCOURT :

Non, merci.

LA PRÉSIDENTE :

1330

Merci beaucoup. Alors je demanderais à madame Claire Adamson de venir au micro.

Mme CLAIRE ADAMSON :

1335 Bonjour! Je demande concernant les espaces verts. We need densification but I'm hoping that we can keep at least 25 % of the surface area, green space. Do you have a proposal, is this part of an orientation to keep the heat island of Montreal as cool as possible ?

LA PRÉSIDENTE :

1340 Alors la canopée.

Mme SOPHIE MAYES :

1345 We definitely feel including public and green space in downtown Montreal is very important in terms of maintaining the quality of life that exists for current residents and future residents as well as all other people who use our downtown. We're hoping that in a context of some of the projects that we spoke about today, some of the former institutional sites as well as some of the land that we have along the river, that these sites will be able to accommodate the creation of new green spaces.

1350 I think that there currently are some projects that are in construction where green space has been integrated into the planning. For instance, the redevelopment of autoroute Bonaventure is going to yield the creation of several new green spaces. If you were here earlier, you would have seen the new project for Square Viger, so we are revamping some of our green spaces as well.

1360 The greening of downtown is definitely one of the big objectives of the Strategy, both in terms of formal public space and in terms of greening our streetscape, because we definitely have a lot of streets downtown where when we do the infrastructure, we're gonna try to rework our sidewalks and see if we can enlarge the sidewalks and add trees as well as other greenery as well as some street furniture. So, I hope that...

LA PRÉSIDENTE :

1365 Thanks.

Mme CLAIRE ADAMSON :

1370 The second question is about parking. Some mentioned having parking garages. I was hoping maybe parking could be under the ground. Is this one of the orientations ?

M. BRUNO COLLIN :

1375 Do you mind...

Mme CLAIRE ADAMSON :

Oui, parlez en français.

1380 **M. BRUNO COLLIN :**

... if I speak in French ? Excusez, je suis plus à l'aise.

LA PRÉSIDENTE :

1385 Pour sortir le parking de rue et le mettre souterrain, est-ce qu'il y a un plan pour ça, pour réduire le parking de rue et le mettre souterrain ?

M. BRUNO COLLIN :

1390 Il y a une démarche, en tout cas, pour en partie faire quelques éléments comme ça. Il y a une réflexion en ce moment entre autres autour du projet de la rue Sainte-Catherine. Mais vous savez que le stationnement sur rue sert d'abord et avant tout les déplacements de courte durée,

1395 les petits déplacements. C'est pour ça les parcomètres, puis tout ça, pour que ça favorise les déplacements, le plus de déplacements possible.

1400 Mais le stationnement, pour tous les projets privés, doit toujours être non seulement sur le terrain mais en souterrain, donc intérieur. Ça, c'est une règle qui est imposée depuis une vingtaine d'années de façon assez formelle. Mais le stationnement sur rue, de façon générale, s'il était intérieur – puis là il y a peut-être des exceptions comme la rue Sainte-Catherine, tout ça – mais si, de façon générale, le stationnement sur rue était intérieur, il ne remplirait pas de la même façon son rôle. Parce qu'aller dans un stationnement intérieur, ça demande un certain effort additionnel que les gens vont faire si c'est pour longtemps, si c'est pour la journée, par exemple. Et les gens qui viennent travailler au centre-ville en voiture, bien ce n'est pas
1405 nécessairement le modèle recherché.

1410 Donc il y a tout ça à réfléchir. Mais disons que le stationnement sur rue n'a pas le cote ces temps-ci. Quand on arrive avec des pistes cyclables, des élargissements de trottoir, des plantations d'arbres, il prend souvent le bord. Puis ce n'est pas fini. Heureusement ou malheureusement, mais en tout cas, c'est la tendance.

LA PRÉSIDENTE :

1415 Merci beaucoup. J'appellerais maintenant monsieur Guy Couillard, s'il vous plaît.

M. GUY COUILLARD :

1420 Bonjour! Alors j'ai une question concernant quand vous faites mention : « l'optimisation du réseau de transport existant et de stationnement », dans l'optimisation du réseau de transport existant, avez-vous envisagé l'optimisation de l'usage des ruelles aux fins des vélos, afin de dédier certaines ruelles qui sont littéralement sous-utilisées pour les dédier à la circulation vélo ? On ne compte plus le nombre de morts, de personnes qui meurent en vélo, simplement parce qu'un camion a tourné à droite et a roulé sur le cycliste.

1425 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc la ruelle.

1430 **M. GUY COUILLARD :**

Faire comprendre aux cyclistes aussi d'éviter d'utiliser les grandes artères telles Saint-Denis, Iberville, c'est ridicule. Chers vélocyclistes, devrais-je dire, utilisez donc les ruelles. Alors j'aimerais que la Ville considère dans son plan d'optimisation du réseau de transport l'usage des ruelles et d'en faire une signalisation, voire même des feux de circulation pourquoi pas puisque la ruelle traversera des artères, donc pourquoi pas ? S'il y a des feux de circulation pour les autos, qu'il y ait des feux de circulation pour les vélos.

1435 **LA PRÉSIDENTE :**

1440 Merci. Je vais adresser...

M. GUY COUILLARD :

C'était ma première question. J'aimerais savoir ce que la Ville...

1445

M. BRUNO COLLIN :

En fait, ça relève peut-être plus du Plan de transport, je dirais, d'une certaine manière, mais on peut quand même dire une chose. Parce que là, dans le territoire de la Stratégie, on a une trame de rues qui est assez, comment dire, un peu discontinue. Il y a différentes trames, c'est un territoire très ancien et contrairement à certains quartiers de Montréal où il y a une continuité en matière de ruelles, dans le territoire de la Stratégie, on cherche surtout au niveau cyclable des continuités, relier les réseaux. On ne veut pas avoir des pistes cyclables qui font le tour d'un coin de rue ou d'un petit parc. On veut avoir des réseaux pour pouvoir circuler, donc pour pouvoir... Il faut relier le nord, relier l'est et l'ouest. Donc là, on parle de consolider le réseau,

1455

c'est ce qui est mentionné ici, consolider le réseau des pistes cyclables au centre-ville pour qu'on puisse y accéder de façon plus commode et évidemment sécuritaire.

1460 Mais pour ce qui est des vélos qui se font écraser, je pense que le Code de la route aussi y est pour beaucoup, mais là, c'est une grosse discussion, on ne va peut-être pas nécessairement rentrer là-dedans mais il y a du travail à faire pour sécuriser le réseau dans son ensemble mais également pour les piétons. D'ailleurs, on entend parler de quelques accidents vraiment déplorables au niveau des vélos de temps en temps, mais il y en a d'autres dont on n'entend jamais parler et puis il y a du travail à faire de ce point de vue là, ça, il n'y a pas d'erreur.

1465 Puis c'est un peu la démarche sur laquelle on travaille de rendre le réseau plus accueillant et plus civilisé, donc plus accueillant.

1470 Dans les années fin 80, au centre-ville, tout le réseau était tout à l'auto et le piéton n'avait que le résiduel. C'était ça, la réalité. Et on ne parle pas des vélos. Maintenant, il y a beaucoup, beaucoup plus de voitures que dans ce temps-là, et on travaille à réparer le réseau, puis à le civiliser, c'est en cours. Mais consolider donc le réseau, les liens, c'est ça la grande...

M. GUY COUILLARD :

1475 Consolider mais optimiser aussi le réseau. Optimiser les ruelles.

M. BRUNO COLLIN :

1480 Oui.

M. GUY COUILLARD :

Ça s'inscrit dans un plan de stratégie.

1485 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez une deuxième question ?

1490 **M. GUY COUILLARD :**

J'ai une deuxième question. « Des quartiers inclusifs et complets favorisant l'accès de logements familiaux et à des services de proximité. » Bien, dans votre plan de stratégie, vous avez les moyens, vous avez tous les moyens à la Ville, l'émission des permis. Alors quand on émet des permis pour des condos une chambre à coucher, est-ce qu'on espère ainsi attirer les familles ?

1495
Quand vous émettez un permis pour des tours à condos, vous pouvez vérifier le nombre, le pourcentage de deux chambres à coucher ou de trois chambres à coucher. Ainsi, pourrez-vous avoir du contrôle sur l'admission de nouvelles familles sur le territoire. Qu'en pensez-vous ?

1500 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que je pourrais vous demander de formuler la question ?

1505 **M. GUY COUILLARD :**

Eh bien, les moyens que vous avez à l'émission des permis ne sont-ils pas une avenue à considérer pour l'implantation de logements familiaux ?

1510 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci beaucoup.

M. BRUNO COLLIN :

1515

En fait, il y a une limite à ce que les permis peuvent faire. Je vais vous raconter juste une mini anecdote. À un moment donné, il y avait un petit quartier du centre-ville qui s'appelait le district de la fourrure parce qu'il y avait là une industrie vraiment historique qui était là depuis la nuit des temps, depuis longtemps, et c'était quelque chose de très particulier à Montréal ce quartier de la rue Mayor, Saint-Alexandre, qui était le district de la fourrure. Et on a voulu le protéger parce qu'il commençait à diminuer.

1520

1525

Alors on a fait un district. Dans le Plan d'urbanisme, on est venu dire : « Ici ça va être le secteur de la fourrure, le district de la fourrure, ça va être juste industriel et rien d'autre va être permis là. » Et voilà. Et donc le temps a passé mais la réalité internationale, la réalité de cette industrie-là a fait en sorte que c'est tombé quand même. On ne peut pas empêcher des choses comme celle-là en pensant avec des lois puis des règlements. Il y a des réalités qui sont transversales à tout ça et qu'on ne peut pas empêcher.

1530

Maintenant, le marché immobilier au niveau résidentiel, c'est un marché au centre-ville qui se mesure à tant de dollars du pied carré. Alors tant de dollars du pied carré, ça fait en sorte qu'un logement raisonnable pour une famille, bien ça se vend 1 200 000 \$? 1 000 000 \$? Les familles n'ont pas les moyens d'y aller en général, surtout dans la grande classe moyenne. Mais la classe moyenne qui n'a pas de famille, elle, elle peut y aller parce qu'elle peut se loger dans des plus petits logements. Je n'essaie pas de justifier cette réalité-là mais c'est comme ça que ça se passe en ce moment. C'est ça la réalité du marché.

1535

1540

On mettrait des lois et des règlements, on empêcherait les petits logements mais on n'aurait pas plus les grands logements ou on les aurait mais ils ne se vendraient pas. En fait, on ne les aurait pas parce qu'ils ne les feraient pas parce que ça ne serait pas rentable de les faire parce qu'il n'y aurait pas de marché pour l'acheter. C'est aussi bête que ça.

Alors pour les familles, puis pour ces choses-là, nous on pense qu'il y a moyen peut-être de développer des outils incitatifs ou de toutes sortes de manières, c'est ça qu'on veut

1545 développer. Mais avec des règlements, on ne pourra jamais y arriver. Puis en fait, ça serait peut-être même... Enfin, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

1550 D'accord, merci. Vous êtes Monsieur Lapierre ?

M. OLIVIER LAPIERRE :

1555 Exact.

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Monsieur Lapierre! Alors vos questions.

1560 **M. OLIVIER LAPIERRE :**

1565 Merci aux représentants de la Ville de nous accueillir aujourd'hui. Moi, je suis Olivier Lapierre, je viens au nom des Amis de la piscine du Royal Victoria, autrement appelée la piscine Henry William Morgan. Alors elle est lovée sur le flanc sud du mont Royal, sur la propriété du feu hôpital Royal Victoria. J'avais des petites questions en vue de déposer un mémoire, c'est des questions générales, puis aussi une question un peu plus précise...

LA PRÉSIDENTE :

1570 Parfait.

M. OLIVIER LAPIERRE :

1575 ... que j'aimerais adresser à la commission et à la Ville. Alors premièrement, concernant la première question, j'ai constaté que dans le document qui s'indique fourni en annexe « Étude

1580 sur le milieu de vie du centre-ville », document 3.4 au cartable, 8 juillet 2016, il y a une cartographie qui est très intéressante, puis elle inclut des données statistiques sur l'arrondissement Ville-Marie mais aussi le périmètre un peu plus élargi du centre-ville, donc le quartier Milton Park qui appartient maintenant au quartier du Plateau Mont-Royal. Et c'est en regardant aussi cette cartographie, puis en regardant le détail de cette étude qui est fort bien fournie, que j'avais une question.

1585 À la page 29 de ce document, il est indiqué dans les forces et faiblesses, qu'une des faiblesses, c'est le déficit dans l'ensemble du territoire des équipements aquatiques extérieurs de proximité, considérant que la piscine extérieure du parc Jean-Drapeau n'est pas un équipement de proximité.

1590 Donc je me demandais et j'attire aussi l'attention des commissaires et de la Ville sur l'Annexe B, la cartographie page 32, sports et loisirs, donc j'attire les membres de la commission sur cette carte où, en fait, tous les équipements collectifs de l'arrondissement sont cartographiés, on voit les piscines extérieures, il y en a une, les piscines intérieures, quelques-unes, les parcs et autres. Donc moi je voulais demander à la commission et à la Ville : qu'est-ce qui est prévu pour Peter-McGill et Milton Park comme au chapitre des installations extérieures aquatiques de proximité ?

1595 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci.

1600 **Mme SOPHIE MAYES :**

1605 La Stratégie centre-ville vise à compléter les milieux de vie dans tous les secteurs de la Stratégie centre-ville. Ça inclut la création, le maintien d'espaces verts, d'espaces publics, la venue d'écoles publiques dont on a parlé aujourd'hui et d'équipements collectifs. Donc on sait que certains secteurs du territoire du centre-ville sont moins riches en équipements collectifs que d'autres et qu'on souhaiterait pallier à ce manque d'équipements collectifs là, incluant les

1610 équipements municipaux, parce que je présume que vous parlez d'équipements aquatiques municipaux. Pour l'instant, je ne peux pas vous répondre précisément quels équipements sont pressentis, à quels endroits, mais c'est sûr qu'on est conscient que si on veut que 50 000 résidents additionnels viennent au centre-ville, il faut qu'on complète les milieux de vie qu'on peut leur offrir.

M. OLIVIER LAPIERRE :

1615 C'est formidable. Pour relancer le commentaire de la Ville, c'est que moi, juste depuis dix ou vingt ans, on a vu la série d'articles d'entrevues juste avant que vous lanciez le document, mais il y a une augmentation de la population au centre-ville. Notre centre-ville, c'est merveilleux, il est animé 24 heures sur 24, il est vibrant, c'est une richesse. Moi, j'accueille favorablement le dépôt de la Stratégie. Ce n'est pas un Plan d'urbanisme, ce n'est pas juste un règlement de
1620 zonage. On sent vraiment que la Ville veut identifier des priorités d'actions très concrètes, des opportunités aussi tant en aménagement qu'en développement. Donc ça m'amène à ma... Donc je suis quand même, je viens poser des questions mais avec... Je suis très enthousiaste à la base.

1625 Ma deuxième question est un peu plus précise. En fait, un des chantiers qui m'a vraiment ravi, qui est dans le document, c'est le chantier 3, la reconversion des ensembles institutionnels et des immeubles publics, un modèle de régénération urbaine. Donc à partir de la page 48 de la Stratégie. Ce qui est intéressant, c'est qu'on note notamment que la reconversion du site de
1630 l'hôpital Royal Victoria par l'Université McGill autour d'une vocation majoritairement institutionnelle. Il est aussi noté à la page 49 que la Ville souhaite réaliser des projets mixtes sur ces sites, comprenant plusieurs volets tels que des espaces de travail collaboratifs, logements pour familles, logements sociaux et communautaires, équipements collectifs, espaces verts publics.

1635 Donc j'ai une petite question par rapport aux équipements collectifs et aux espaces verts publics. Ça m'amène à demander la question, en fait, le Royal Victoria, c'est une propriété institutionnelle, mais quand on regarde le cadastre, il y a trois lots. Il y a deux lots à l'est où sont

1640 situés les bâtiments et ces lots-là ont été classés excédentaires par le gouvernement du Québec. Quand on regarde les vidéos YouTube de l'université, ils montrent l'ensemble de la propriété mais il faut comprendre que c'est seulement les deux lots sur les trois, donc les deux qui sont à l'est, qui sont présentement visés par le projet de l'université. De même aussi, il y a le rapport du groupe d'experts sur l'avenir des ensembles hospitaliers de Montréal qui a étudié ces deux lots, les recommandations s'appliquaient aux trois.

1645 Donc moi je voulais quand même savoir, dans le cadre de votre Stratégie, même si le projet de McGill que vous priorisez est plutôt centré sur ces deux lots-là, est-ce que vous, dans votre Stratégie, considérez les trois lots ? Donc le troisième lot qui comprend le Allen Memorial qui va aussi déménager et une piscine qui est laissée à l'abandon depuis trois ans; est-ce que vous considérez ce lot dans votre chantier 3 de votre Stratégie centre-ville ?

1650 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1655 **Mme SOPHIE MAYES :**

1660 Je n'étais pas au courant de cette distinction entre les deux lots qui ont été rendus excédentaires et qui sont visés par McGill versus le lot qui contient le Allen Memorial. On ne s'est pas penché en détail sur cette problématique-là. Je pense que c'est des choses qui viendront avec le temps potentiellement quand des projets plus concrets seront déposés à la Ville pour leur examen par l'équipe de l'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie. Je ne pense pas pouvoir répondre plus en détail malheureusement à ce stade.

1665 **M. OLIVIER LAPIERRE :**

Nous aurons l'occasion de déposer un mémoire alors pour vous donner quelques pistes, étant donné que c'est de la planification stratégique.

LA PRÉSIDENTE :

1670

Merci beaucoup.

M. OLIVIER LAPIERRE :

1675

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1680

J'appellerais maintenant Stéphanie Bélanger-Helg. Aussi, je voulais vous dire pendant que madame arrive au micro, que le registre est maintenant fermé et puis il nous reste trois personnes.

Mme STÉPHANIE BÉLANGER-HELG :

1685

Bonjour!

LA PRÉSIDENTE :

1690

Bonjour!

Mme STÉPHANIE BÉLANGER-HELG :

1695

Bonjour, Madame la présidente! Bonjour, la commission! Je suis Stéphanie Bélanger-Helg, je suis commissaire scolaire dans Ville-Marie. Donc on sent vraiment une préoccupation ici au niveau des écoles. On a bien reconnu, en fait, le fait que c'est de juridiction provinciale. Ce que je déplore malheureusement, c'est que la commission scolaire, qui est experte en la matière, n'a pas été du tout consultée pour un projet dans le district Saint-Jacques, donc quartier Viger, pour une école, donc un projet d'école, alors que ça ne répondait pas forcément au besoin de Peter-McGill parce que la problématique, c'est dans Peter-McGill.

1700 Alors je voulais savoir, vous parliez finalement de partenariat, d'accompagner la CSDM. Dans quelle mesure vous allez le faire, sachant que la CSDM vient de réitérer sa demande et son besoin criant au ministère pour avoir un terrain vacant pour recevoir vingt et une classes dans Peter-McGill. Merci.

1705 **M. BRUNO COLLIN :**

 En fait, il y a eu plusieurs projets, oui, c'est vrai, entre autres celui qui est... On a également, on a rencontré les gens, les architectes de la CSDM pour un projet de remise en état puis de remise en service d'une école existante sur la rue de la Montagne, dans les abords du
1710 centre-ville. Puis là, je sais qu'il y a d'autres démarches en cours en ce moment qui ne sont pas vraiment publiques mais pour lesquelles, à ma connaissance, la CSDM est impliquée. On ne l'est pas nous-mêmes directement, mais selon ma connaissance, ils le sont. Peut-être pas au niveau des commissaires et tout ça dans le détail mais au niveau de ceux qui s'occupent de l'immobilier puis du développement, il y a des choses dans Peter-McGill qui bougeraient en ce
1715 moment.

LA PRÉSIDENTE :

 Merci beaucoup. Est-ce que vous avez une deuxième question?

1720

Mme STÉPHANIE BÉLANGER-HELG :

 Juste une précision. En fait, la rue de la Montagne, c'est le secteur Peter-McGill. Le 1214, 1230, ça a été refusé par le ministère. Moi, je voulais vraiment faire mention du quartier Viger dans le district Saint-Jacques où ça ne répondait vraiment pas à la demande et la
1725 présidente de la CSDM, ni le politique n'étaient au courant. Donc je compte sur vous vraiment pour voir quelque chose d'envisageable et puis j'attends de vos nouvelles. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1730

Merci beaucoup. Maintenant, monsieur Claude Couture, s'il vous plaît.

M. CLAUDE COUTURE :

1735

Bonjour! Mon nom est Claude Couture et merci aux organisateurs, je trouve ça très bien organisé ici aujourd'hui. Et de nous donner aussi la possibilité de poser quelques questions. Alors moi, je suis consultant pour l'industrie pharmaceutique en recherche et développement et j'habite – là, j'ai vu ça sur votre plan ici, je suis content de voir – j'habite le Quartier des grands jardins. Je trouve ça très beau. Je croyais que j'habitais le secteur Peter-McGill, alors c'est très

1740

bien.

Voici ma question. Vous voulez attirer 50 000 ménages. Lorsqu'on considère qu'il y a sur l'île de Montréal 150 000 étudiants, puisqu'il y a, en fait, quatre universités, alors je me demande quel est le profil des ménages que vous voulez attirer au centre-ville, puisque a priori, moi je considère que les ménages, lorsqu'on parle de ménages, on parle de minimum d'une voiture par ménage, ce qui veut dire 50 000 voitures de plus sur l'île de Montréal. À moins que le profil soit différent et que vous vouliez peut-être attirer des gens, des ménages sans voiture, d'accord. Alors j'aimerais avoir peut-être des clarifications là-dessus. Et aussi en considérant que forcément, les 150 000 étudiants, ce n'est pas tout le monde qui habite le centre-ville et ça, ça se remarque beaucoup les week-ends parce que les cafés sont beaucoup moins achalandés. Je ne parlerai pas des bars parce que ce n'est pas le genre d'endroit que je fréquente.

1745

1750

LA PRÉSIDENTE :

1755

D'accord, merci beaucoup.

M. CLAUDE COUTURE :

Merci.

1760 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors la question : sur quels ménages la Ville vise à attirer dans les 50 000 de plus ?

1765 **M. BRUNO COLLIN :**

En fait, idéalement, ça serait la classe moyenne, donc des gens qui travaillent au centre-ville parce qu'un des objectifs d'habiter le centre-ville, c'est également de réduire, comment dire, la congestion des réseaux de circulation, puis si les gens peuvent aller travailler à pied, c'est différent de s'ils doivent prendre le métro ou la voiture.

1770

Mme SOPHIE MAYES :

1775 Pour compléter sur ce que Bruno dit, vraiment on souhaite attirer au centre-ville tous les ménages qui souhaitent un mode de vie urbain. En fait, on est conscient que ce n'est pas n'importe qui qui veut venir vivre au centre-ville, mais on sait qu'il y a des familles, des personnes âgées, des jeunes urbains, des jeunes professionnels qui souhaitent avoir ce mode de vie là, près de tout. Ils peuvent avoir accès à tout à pied, puis c'est vraiment ces gens-là pour qui on veut créer des milieux de vie complets pour qu'ils puissent venir s'installer au centre-ville.

1780 **M. BRUNO COLLIN :**

1785 Sauf erreur, quotidiennement, il y a près de 200 000 voitures qui viennent au centre-ville. Donc si 50 000 de ces voitures-là appartiennent à des gens qui viennent habiter au centre-ville et qui peuvent la laisser dans leur stationnement et l'utiliser juste pour leurs loisirs, bien ça fera ça de moins sur le réseau. C'est un peu une image caricaturale mais je veux dire, les gens qui ont une voiture et qui habitent dans des quartiers urbains n'ont pas nécessairement... Ne sont pas autant dépendants de leur voiture, ils peuvent l'utiliser plus pour leurs loisirs que pour aller travailler et tout ça parce qu'ils ont d'autres moyens de transport faciles et plus attrayants pour eux.

1790

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Donc je vois qu'il n'y avait pas d'autres questions. Alors la dernière personne qui va venir nous adresser ses questions, c'est Javier Caballero.

1795

M. JAVIER CABALLERO :

!

Merci, Madame la commissaire. Mon nom est Javier Caballero, étudiant en ingénierie. Ma question est la suivante : dans la Stratégie centre-ville, comment on fait pour déterminer l'optimisation du réseau de transport ? Est-ce qu'on a fait quelque simulation pour savoir d'ici à combien d'années pour avancer le réseau, s'il va le terminer, par quelque entrepreneur ?

1800

Mme SOPHIE MAYES :

La Stratégie centre-ville vise vraiment à nous donner des grandes orientations pour le futur. On n'est pas encore rendu à l'étape où on va faire des simulations détaillées de l'impact de différents projets sur le réseau mais c'est des choses qui viendront dans le temps au fur et à mesure que des moyens d'action plus concrets sont proposés.

1805

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous avez une seconde question ?

1810

M. JAVIER CABALLERO :

Et la deuxième question. Est-ce qu'on va faire un plan d'aménagement de la Ville à cause de ça ?

1815

LA PRÉSIDENTE :

Pardon, j'ai mal compris votre question. Un Plan d'aménagement ?

1820

M. JAVIER CABALLERO :

Oui, un Plan d'aménagement.

1825

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous avez un Plan d'aménagement particulier pour l'optimisation de transport?

1830

Mme SOPHIE MAYES :

Le Plan de transport de la Ville qui a été réalisé en 2008 est encore bon, est encore en application. Comme l'a dit Bruno plus tôt, éventuellement, il y aura une mise à jour de ce Plan de transport qui s'appellera le Plan de mobilité. Mais ça va venir dans le futur.

1835

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Je vous remercie beaucoup.

1840

M. JAVIER CABALLERO :

Merci.

1845

LA PRÉSIDENTE :

Alors ceci conclut nos travaux pour aujourd'hui. Merci beaucoup d'être venus à cette assemblée, merci pour votre participation, votre intérêt.

1850

Je vous rappelle qu'il y a quatre rencontres thématiques qui sont organisées et qui commencent dès cette semaine pour l'expression de vos opinions. Je vous invite à y participer, à

commencer par celle justement portant sur les transports et les déplacements qui va avoir lieu dès ce mardi soir dans les bureaux de l'Office sur la rue Metcalfe.

1855 Ensuite, notre prochain rendez-vous, c'est le 3 novembre dans les bureaux aussi de l'OCPM. Je vous rappelle que – c'est pour la séance des auditions des opinions – je vous rappelle que pour intervenir lors de ces séances, il faut vous inscrire à l'avance. La date limite pour le faire est le 27 octobre en appelant à l'Office de consultation publique et en parlant à monsieur Gilles Vézina pour vous inscrire.

1860 Les mémoires qui seront déposés seront rendus publics le lendemain de la séance des auditions des opinions. Une fois ces étapes de consultation terminées, la commission, nous trois, nous analyserons tous les mémoires, toutes les interventions qui auront été faites pour rédiger notre rapport.

1865 Pour terminer, permettez-moi de remercier tous les représentants de la Ville qui sont venus nous expliquer le projet et tous les gens de l'Office qui ont soutenu cette séance aujourd'hui. Alors un grand merci aussi à tous les participants et à tous les valeureux qui sont restés avec nous jusqu'à la fin de cette séance qui a été franchement très intéressante. Alors
1870 merci beaucoup d'être venus. Thank you for your presence with us today.

FIN DE LA SÉANCE

1875 * * * * *

1880

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

1885

LOUISE PHILIBERT, s.o.